



COMMUNIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

PUBLIER IMMEDIATEMENT

N^o 3

MERCREDI 4 JANVIER 1960.

A l'occasion du rapatriement des trésors polonais conservés jusqu'ici au Musée de la Province de Québec, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, a fait remarquer que le gouvernement canadien avait été en faveur d'un règlement entre les parties intéressées pour le retour en Pologne de cette partie importante de son héritage artistique national. M. Green a rappelé qu'il avait déjà fait connaître la position du gouvernement canadien à cet égard au ministre des Affaires étrangères de Pologne, M. Rapacki, au cours de sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, et avait alors donné à M. Rapacki l'assurance que le gouvernement canadien, bien que le règlement de cette affaire ne dépende pas d'Ottawa, était disposé à prêter son concours afin d'aider les parties intéressées à parvenir à un accord.

Il y a deux ans le gouvernement canadien a facilité le retour des objets déposés à la Banque de Montréal, à Ottawa, et a récemment contribué au règlement qui a permis le rapatriement des autres trésors qui ainsi retrouveront leur place dans le Palais royal de Wawel à Cracovie, d'où ils avaient été retirés par mesure de précaution au début de la deuxième guerre mondiale.